Le document opposable est le dossier de P.P.R. approuvé par arrêté préfectoral du 28/02/1997.
Il est consultable en mairie et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'echelle 1/5 000.

DDEA74/SAR/CPR

Commune d'ALBY SUR CHERAN

Legende

Réglementation des zones

- Zone rouge — Inconstructible
- Zone bleue — Constructible sous conditions
- Zone blanche — Non réglementé par le P.P.R.

Identification des zones
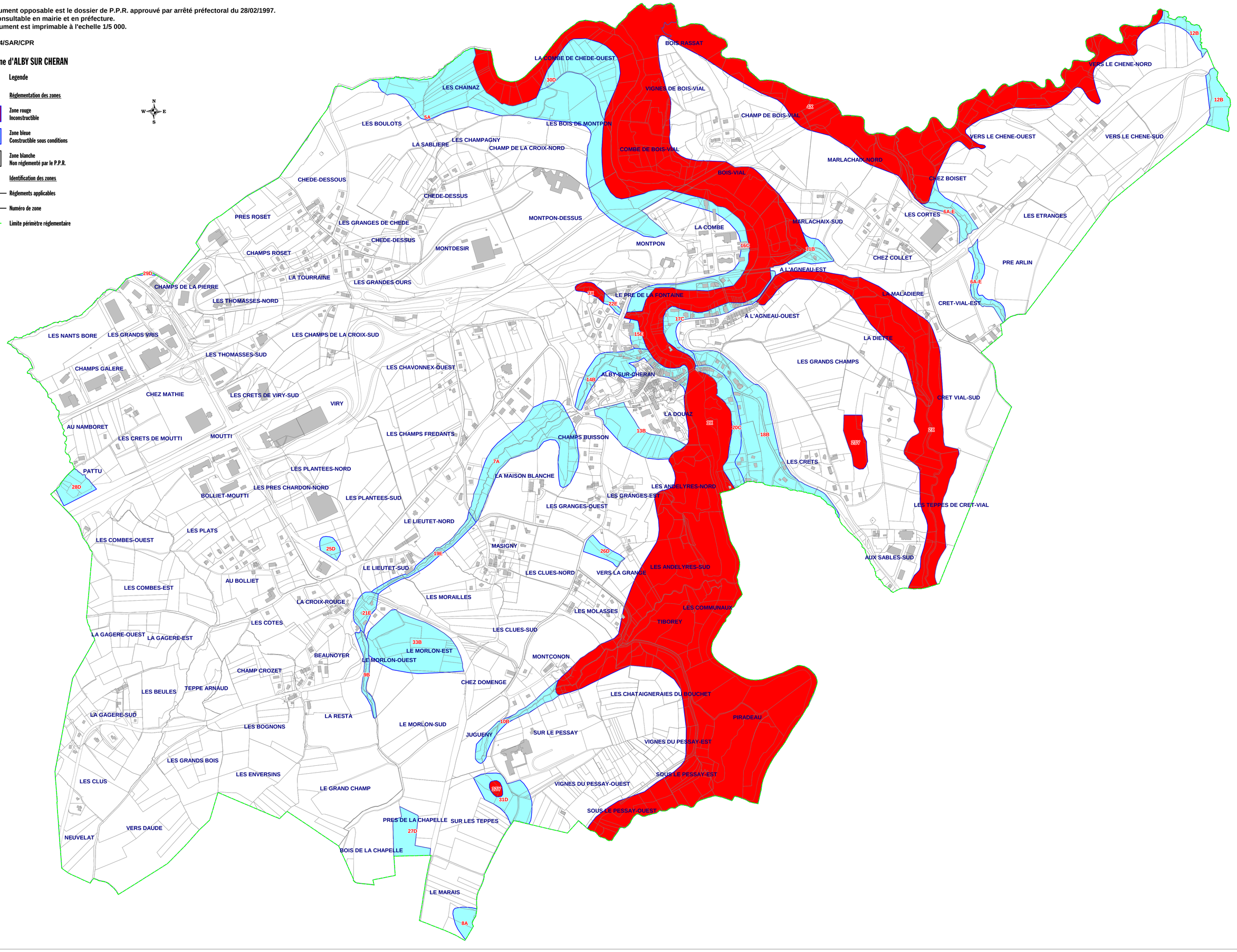
- Réglements applicables
- 20C — Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire